

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE

**Master en Sciences biologiques : Spécialité : Parasitologie
de la faculté de Médecine Pharmacie Odonto-stomatologie (FMPO) de
l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)**

Équipe d'experts

- **M. Noël Magloire MANGA, Professeur Titulaire, Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ), Président**
- **Mme Safiatou NIARE DOUMBO, Professeur Titulaire, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako, Mali, Membre**
- **Mme Abo Henriette VANGA, Maître de conférences agrégé, Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), Côte d'Ivoire, Membre**

Signature

Pour l'équipe, le Président

Avril, 2026

Sommaire

Introduction.....	3
I. Présentation du programme évalué	3
II. Avis sur le rapport d’auto-évaluation.....	5
III. Description de la visite sur site.....	5
IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l’ANAQ-Sup	21
V. Points forts du programme	30
VI. Points à améliorer	31
VII. Appréciations générales	31
VIII. Recommandations à l’établissement	32
IX. Recommandations à l’ANAQ-Sup	32
X. Proposition de décision	32

Introduction

Ce rapport d'évaluation externe a été réalisé sur demande de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) dans le cadre du processus d'accréditation nationale du programme de la formation **du Master de Biologie et Contrôle des Parasites** du Département Biologie Médicale et Explorations Fonctionnelles de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie (FMPO) de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD) de Dakar.

Il fait suite au rapport d'auto-évaluation soumis par les responsables du programme de formation à l'ANAQ-Sup le 26 août 2025 et mis à la disposition de l'équipe des experts désignés par l'ANAQ-Sup le 21 octobre 2025. La visite sur site des experts s'est déroulée le 05 novembre 2025, conformément au programme préétabli, aux recommandations du Référentiel d'évaluation des programmes de médecine et des sciences de la santé et au Guide d'évaluation externe de l'ANAQ- SUP en vigueur.

C'est à la suite de cette visite que ce pré-rapport d'évaluation externe a été élaboré selon le canevas établi par l'ANAQ-SUP.

I. Présentation du programme évalué

Ce programme de formation se déroule dans l'une des premières institutions universitaires de Médecine d'Afrique. En effet, la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie (FMPO) est née de l'École Africaine de Médecine et de Pharmacie de Dakar créée en 1918. Cette école a officiellement intégré l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, à sa création par décret n°57-240 du 24 février 1957. C'est en 1958 qu'elle est devenue Ecole nationale de Médecine et Pharmacie avant d'être érigée en faculté en 1962. La Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie-Stomatologie (FMPOS) est créée par le décret n° 70-1135 du 13 octobre 1970 modifié de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. La dénomination a évolué pour devenir la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO). Cette université compte actuellement 6 facultés, 5 écoles, centres et instituts de formations et 10 instituts d'universités.

La mission de la FMPO, telle que décrite par le décret de 1970, consiste à assurer la formation et la recherche dans tous les domaines des sciences de la Santé. En 2010 des réformes ont été engagées sur l'enseignement supérieur et ont débouché sur l'élaboration d'un « Document de stratégie pour l'Enseignement supérieur au

Sénégal : 2011-2016 ». La loi sénégalaise n°2011-05 du 30 mars 2011 sur le système LMD fait partie de ces réformes. C'est à ce titre que des formations initiales (Médecine, Pharmacie et Odontologie) et des formations spécialisées (Licence, Master, Doctorat, DU, DES) y sont dispensées, en même temps que des activités de recherche fondamentale et appliquée. La loi n° 2015-26 du 28 décembre 2015 est venue renforcer la gouvernance et l'autonomie des universités publiques du Sénégal. Les décrets qui en sont issus dont le décret n° 2020-628 du 29 avril 2020 portant organisation et fonctionnement des universités. Ces différents textes ont permis de renforcer l'organisation et la structure des établissements publics d'enseignement supérieur tels que la FMPO.

Cet établissement est actuellement structuré en 03 sections et 6 départements dont 3 départements pour la section Médecine :

- Département de Médecine et Spécialités médicales ;
- Département de Chirurgie et Spécialités chirurgicales ;
- Département de Biologie médicale et Explorations fonctionnelles.

Ce sont ces départements qui organisent les formations aboutissant aux diplômes de Masters, Diplômes d'Études Spécialisées (DES), Diplômes d'Université (DU), Diplômes Interuniversitaires (DIU) et doctorats de spécialités dans le cadre de l'École doctorale « Sciences de la vie, de la santé et de l'environnement ». Cette école comprend 6 formations doctorales dont 5 sont logées au niveau de la FMPO : Biologie et Pathologie humaines, Sciences du Médicament, Sciences odontologiques, Neurophysiologie et Anthropologie biologique, Santé publique.

C'est le département de Biologie et Explorations Fonctionnelles qui a mis en place la formation du Master Biologie et Contrôle des Parasites qui fait l'objet de la présente évaluation.

La formation pour l'obtention du Master Biologie et Contrôle des Parasites de la FMPO de l'UCAD est un programme spécialisé mixte en sciences de la santé. Elle offre des débouchés dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de la pratique professionnelle. L'enseignement dispensé par cette formation est structuré selon le système Licence-Master-Doctorat (LMD) et comprend 04 semestres de 30 crédits chacun, soit 120 crédits.

Le personnel permanent en charge de cette activité est constitué de Personnel Enseignant et de Recherche (PER), assisté par le Personnel Administratif, Technique

et de Service (PATs) et appuyé par des vacataires provenant de différentes institutions partenaires, nationales ou internationales.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation et les autres documents ont été mis à la disposition des experts évaluateurs à la date du 21 octobre 2025, soit 15 jours avant la visite d'évaluation externe sur site. Ce rapport réalisé en 2024, a été envoyé à l'ANAQ-Sup le 26 août 2025 et comprend 72 pages dont 1 page d'abréviations et 5 pages d'annexes.

Sur le plan de la forme, ce rapport a été élaboré conformément au canevas recommandé par l'ANAQ-Sup. Il est bien écrit et facile à lire, avec une mise en forme adaptée. De rares fautes ont été relevées. Tous les tableaux ne sont pas appelés dans le texte et les numéros ne sont pas toujours conformes. Les éléments de preuve ne sont pas numérotés, pour faciliter leur identification, surtout lorsqu'ils sont cités dans différents champs d'évaluation et standards. Le rapport porte la signature du Recteur. Sur le fond, les réponses et les éléments d'analyse formulés pour les différents standards sont globalement adaptés. Cependant, certains éléments du cadre institutionnel et académique, tels que les autres structures de l'UCAD ou de la FMPO qui contribuent à la formation, pourraient être mieux précisés. Il est aussi important de souligner les dates d'application effective des textes de réformes réglementaires actuels sur l'enseignement supérieur au Sénégal et des Universités publiques. Ces textes intègrent le service à la communauté dans les missions des universités. La contribution des services et équipes participant à cette formation dans l'éclairage des politiques de santé publique au Sénégal dans le domaine de la parasitologie, notamment la recherche sur le paludisme et les parasitoses intestinales sont des éléments de contexte importants à mettre en exergue. Les résultats des études qui ont été réalisées par l'équipe et leurs collaborateurs ont participé à l'élaboration d'importantes recommandations nationales et internationales sur la lutte contre les parasitoses à l'échelle mondiale.

III. Description de la visite sur site

1.1. Organisation et déroulement de la visite

La visite s'est déroulée toute la journée du 05 novembre 2025 de 08h 05min à 18h 30min conformément aux différentes étapes de l'agenda figurant en annexe 1. Des

réajustements ont été réalisés en fonction de la disponibilité des différentes parties prenantes en vue d'atteindre les objectifs fixés dans le temps imparti. Les entretiens et visites se sont déroulés comme suit :

1.1.1. Réunion d'ouverture avec le comité de pilotage et d'évaluation interne du programme

L'équipe des experts, arrivée à 08H 05min, a été accueillie au bureau du Doyen de la FMPO le Pr Bara NDIAYE en présence du Directeur de la CIAQ de l'UCAD Pr Mansour THIAO. Après les présentations, l'équipe a été conduite au laboratoire de parasitologie la FMPO, où l'attendait les membres du Comité de pilotage de l'évaluation interne de la formation et l'équipe pédagogique du master.

Le démarrage des activités a été effectif à 09H 10min avec le mot de bienvenue du Doyen de la faculté qui a rappelé tout l'intérêt que l'institution porte à l'accréditation des programmes de formation. C'est un exercice qui permet, en effet, d'améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages. Il s'est félicité de l'engouement actuel des différents acteurs des formations diplômantes de la faculté pour ce processus de mise aux normes sur le plan institutionnel. A la suite du doyen le Directeur de la CIAQ, au nom du Recteur, souhaite la bienvenue aux experts et salue les bons résultats de la faculté qui sont cités en exemples en matière d'accréditation. Il a ensuite rappelé le dispositif d'assurance qualité de l'UCAD en plus de la DCIAQ les cellules sectorielles des facultés et les référents au niveau des départements. Il a félicité les membres de ce dispositif pour leur engagement. Après son intervention, le doyen a déclaré l'ouverture des travaux.

Après les mots de bienvenue et le retrait du doyen, les activités ont débuté par la présentation des experts, des différents membres du Comité de Pilotage, des membres de la DCIAQ, des représentants des PER, des PATS et des étudiants présents à cette rencontre (voir liste de présence en annexe 2). A noter que l'une des experts dont le vol avait été reporté, intervenait en ligne. Ensuite, l'équipe des experts a présenté les objectifs de la mission et l'expérience de chacun des membres en matière d'évaluation de programmes d'enseignement et de laboratoires. Puis les termes de référence et de l'agenda de la visite ont été partagé, permettant ainsi de les valider et de faire le choix des sites à visiter.

Après une minute de silence en la mémoire du Pr Jean Louis NDIAYE, membre du comité de pilotage disparu récemment, les travaux ont repris à 09h 58mn avec la

présentation du programme formation et de la synthèse du rapport d'auto-évaluation fait par le Pr Khadim NIANG, après une introduction du coordonnateur du Master et président du comité de pilotage interne le Pr Babacar FAYE. Cette présentation de 12 minutes a apporté de nouveaux éclairages sur le programme qui a une orientation principalement tournée vers la recherche et l'enseignement, en complément des Diplômes d'études spécialisées de Parasitologie et du Diplôme spécialisé de biologie clinique qui ont une vocation plus professionnelle. Les enseignements du Master ont démarré en 2009. Les profils d'étudiants éligibles au master sont surtout les titulaires d'un diplôme de Docteur d'État en Médecine et Pharmacie. Sont par ailleurs admis dans la formation les étudiants ayant validé le Doctorat 1, ceux titulaires d'un autre Master de l'UCAD compatible avec la formation, d'un diplôme équivalent provenant d'un autre établissement d'enseignement supérieur admis en équivalence ou en dispense par arrêté rectoral.

La coordination des enseignements est assurée par 06 (six) enseignants membres du comité pédagogique et responsables d'UE. La maquette révisée est divisée en 4 semestres comprenant en tout 16 UE et 33 EC. Le dernier semestre est dédié à la préparation et à la soutenance du mémoire. Cette maquette est signée, mais non datée. Le contenu et la périodicité des réaménagements de la maquette n'ont pas été précisés.

Le premier semestre est fait en tronc commun avec tous les autres Masters du département sous la coordination de l'équipe du département. Il permet de transmettre les connaissances de bases transversales telles que la méthodologie de la recherche, la bio-informatique, la communication scientifique et l'anglais. Les enseignements théoriques et pratiques se font en bimodal. Les stages se déroulent dans les hôpitaux, au laboratoire de parasitologie de FMPO, au CIGASS et sur le terrain, notamment au niveau des observatoires comme celui de Vélingara. Les hôpitaux qui accueillent les stagiaires sont le centre hospitalier national de Fann, l'Hôpital d'Enfants Albert Royer et l'Hôpital Militaire de Ouakam (HMO).

Les cours sont effectués soit par les enseignants, soit par les étudiants eux-mêmes après une recherche bibliographique selon le principe de la classe inversée. Pour ce faire, ils disposent de ressources de la bibliothèque centrale de l'UCAD, de celle de la FMPO, d'une petite bibliothèque physique de la formation et des bases de données

en ligne telles que Hinari. Ils bénéficient aussi d'un suivi rapproché de la part du personnel d'encadrement dans le cadre de cet exercice.

Les évaluations pour chaque UE/EC comprennent, en plus d'un contrôle continu et de l'examen, une note accordée pour la participation aux enseignements.

L'insertion professionnelle des diplômés se fait dans les Universités, les hôpitaux, les institutions de recherche et les industries. La formation bénéficie d'un partenariat avec des institutions de recherche et d'enseignement telles que la faculté des sciences de l'UCAD, l'Institut Pasteur de Dakar, l'Institut de recherche et de Développement (IRD), l'École des Bibliothécaires, Archivistes et documentalistes (EBAD) de l'UCAD.

Dans les perspectives, l'encadrement de la formation compte adapter le contenu par rapport aux innovations actuelles, développer d'avantage les nouveaux domaines de la recherche notamment en biologie moléculaire et bio-informatique et le renforcement de la coopération au niveau national et internationale.

Les experts ont ensuite pris la parole à tour de rôle pour revenir sur les points forts de la formation avant de faire des suggestions, relever des éléments à améliorer et poser des questions. Les aspects suivants ont été évoqués :

- La dénomination de la formation pourrait porter à confusion notamment par rapport à l'intégration des mycètes et à la reconnaissance par le CAMES ;
- Présenter la formation comme un Master global de biologie avec un parcours de Parasitologie, vu que le premier semestre est en tronc commun ;
- Citer les hôpitaux partenaires dans le rapport et intégrer les conventions signées par la formation avec ces structures ;
- Renforcer les infrastructures pour la recherche avec notamment le développement d'une chaîne de culture et une biobanque ;
- Développer d'avantage aux aspects actuels dans le domaine de la parasitologie tels que la bio écologie des mycètes, la biologie moléculaire, la biostatistique, l'immunologie, les relations avec l'hématologie ou la biochimie...
- Insister sur la problématique émergente de la résistance aux antimicrobiens (RAM) des différentes espèces de parasites et de mycètes ;
- Préciser les crédits des UE BCP 541, BCP 542, BCP 543, BCP 544 dans la maquette à la page 21

- Rendre les UE de biochimie et d'Immunogénétique non optionnels
- Mettre davantage en exergue du cadre institutionnel que représente l'appartenance à la FMPO/UCAD, une structure de référence en Afrique qui offre un grand rayonnement à la formation ;
- Évoquer le dynamisme du système de l'enseignement supérieur du Sénégal marqué par une actualisation des textes réglementaires notamment sur l'organisation et la gouvernance ;
- Mettre à jour le plan stratégique de l'UCAD ;
- Ajouter en plus du comité d'éthique de l'UCAD, le comité d'éthique national pour la recherche en santé (CNER) du Ministère de la santé ;
- Intégrer un représentant des étudiants dans le comité pédagogique ;
- Améliorer le système d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Améliorer la communication et le partage des résultats de la recherche avec les communautés.

D'autres remarques et suggestions ont été ensuite formulées pour améliorer le rapport d'auto-évaluation. Certains éléments de preuves, non disponibles dans les documents envoyés par mail, ont été aussi demandés pour des compléments d'informations.

Les questions ont porté essentiellement sur :

- L'existence ou non d'un arrêté spécifique de création du Master ;
- Les modalités d'admission des étudiants dans la formation ;
- Le caractère académique ou mixte du parcours, vu les possibilités d'insertion dans les hôpitaux et l'industrie ;
- Les critères de passage de M1 à M2 ;
- Le positionnement du Master par rapport aux autres formations et possibilités de passerelles ;
- La non exhaustivité et la non actualisation des statistiques, non précisés pour 2018, 2020, 2023 et 2024.
- La diminution des effectifs des étudiants inscrits qui sont passés de 10 en 2018 à 04 en 2021 ;
- La présence ou non d'étudiants avec un handicap non moteur, malentendants ou malvoyants ;
- Les conventions signées avec les structures partenaires notamment les hôpitaux ;

- Les modalités d'évaluation des enseignements
- Le partage des syllabi avec les apprenants ;
- Le partage des corrections des différentes évaluations avec les étudiants.

Les questions des experts et les suggestions ont permis au comité de pilotage d'apporter des réponses aux principales préoccupations de l'équipe d'évaluation. Pour le nom du Master, le choix du nom actuel a été motivé par le fait qu'il y a déjà un Master de parasitologie en Faculté des Sciences et par la volonté d'intégrer plusieurs aspects dont la sante publique. Il n'y a pas d'arrêté spécifique pour le MBCP, mais un arrêté commun à tous les Masters. Les étudiants soumettent leur candidature en ligne au niveau d'une plateforme logée au rectorat et la sélection est faite par un comité pédagogique élargi comprenant les différents coordonnateurs des Masters du département. Bien que la vocation initiale du master soit la formation pour un parcours académique, il a aussi permis l'insertion dans d'autres secteurs tels que les hôpitaux et l'industrie. Le plan stratégique de l'UCAD était en cours d'élaboration, mais la nouvelle approche est le contrat de performance qui a été élaboré. Le nombre de crédits minimal pour le passage en année supérieure est de 70% des crédits, soit 42 crédits. La formation prend en compte les acquisitions des candidats lors du recrutement en intégrant des passerelles. Les inscriptions sont ouvertes tous les deux ans pour assurer un encadrement de proximité des apprenants des différentes promotions surtout pour leur mémoire qui demande beaucoup d'investissement parfois dans le cadre de projets sur le terrain. C'est aussi ce qui explique la réduction des effectifs de étudiants, puisque les principales ressources du programme proviennent de projets d'études en cours dans le service. Le rapport d'auto-évaluation a été élaboré en 2023 et reconduit sans actualisation à la demande de l'ANAQ-Sup. Le master a été confronté à la gestion d'une étudiante handicapé de la main dans une des promotions. Elle a été très bien accompagnée et n'a eu aucune difficulté d'intégration ou de progression. Les conventions sont signées par l'UCAD ou la FMPO avec les différentes institutions ou établissements publics/privés de formations ou de recherche. La FMPO participe d'ailleurs à ce titre aux conseils d'administrations des différents hôpitaux. Les enseignements ne sont pas systématiquement évalués par les étudiants. Des initiatives individuelles ont été mises en œuvre par certains enseignants avec des questionnaires Google-forme. Cependant, une plateforme est en cours d'élaboration par la Direction des services Informatiques et de l'Information (DISI) pour

permettre une évaluation systématique en ligne et une meilleure exploitation. Le syllabus du programme est partagé avec les étudiants lors de l'amphi de rentrée, mais les syllabus des UE et EC ne le sont pas toujours. Les corrigés ne sont pas systématiquement affichés mais partagés avec les étudiants à leur demande. Les échanges ont pris fin à 11H 55mn.

1.1.2. Entretien avec le Personnel d'enseignement et de recherche (PER)

- La rencontre s'est tenue après la pause-café entre 12H 30mn et 13H 27mn, avec trois enseignants de rang A : Professeur Doudou SOW, titulaire en parasitologie UGB ; Professeur Cheikh Binetou MBENGUE, titulaire en parasitologie UCAD ; Docteur Isaac Akhenaton MANGA, Maître de Conférences titulaire en parasitologie UCAD, Docteur Magatte NDIAYE, Maître de Conférences titulaire en parasitologie UCAD, Docteur Souleye LELO, Maître de Conférences titulaire en parasitologie (voir liste en annexe 3) .

Les principaux points ressortis de cet entretien sont :

- Pas d'acte administratif jugé nécessaire en dehors du responsable de Master, leur participation fait partie des charges académiques et est valorisée dans le cadre du CAMES;
- Les enseignements théoriques et pratiques se déroulent régulièrement et conformément aux emplois du temps établis par les responsables des différentes UE/EC après concertation avec les PER ;
- Les syllabi ne sont pas toujours disponibles, ni partagés avec les étudiants ;
- Nécessité d'organiser un séminaire pour réaliser de manière uniforme les syllabus des UE/EC ;
- Les cours sont préparés et dispensés par les PER surtout pour les modules transversaux ou par les étudiants eux-mêmes selon le modèle de la classe inversée ;
- Les supports validés sont systématiquement remis aux apprenants ;
- L'encadrement pratique se fait au niveau des laboratoires de parasitologie de la FMPO et des hôpitaux surtout pour les parasitoses intestinales, sanguicoles et la mycologie ;

- La pratique sur le terrain permet de former sur la collecte des données et des échantillons ;
- Les Procédures opératoires standardisées (SOP) sont mises en place ;
- Les évaluations se font sous forme de contrôle continu et d'examen pour chaque UE/EC. Les épreuves sont systématiquement validées par le coordonnateur ou le coordonnateur- adjoint ;
- L'amélioration des résultats serait possible grâce à la révision du contenu des enseignements, l'encadrement pratique, le coaching/mentorat, et l'encadrement en TP/TD ;
- Un choix plus rigoureux des professionnels chez qui il y a eu plus de défection ;
- Les évaluations des enseignements sont réalisées par des formulaires en ligne Google forme, mais ne sont pas systématiques ;
- Les évaluations des enseignements par les étudiants ne sont pas réalisées systématiquement et les rapports ne sont pas envoyés aux enseignants ;
- L'encadrement des mémoires est assuré par les différents enseignants du Master le plus souvent lors du stage de M2 ;
- Les sujets de mémoires sont souvent en rapport avec des projets de recherche dirigés par le PER ;
- Le PER participe activement aux jurys de mémoires
- Les résultats des recherches et les connaissances nouvelles sont intégrés dans la mise à jour des enseignements ;
- Les PER sont satisfaits, non surchargés avec une rémunération basée sur l'arrêté portant répartition des fonctions de service ;
- Les PER ont été formés pour la mise en ligne des cours, mais n'ont pas suffisamment d'accompagnement pour la mise en œuvre pratique de cette activité ;
- La mobilité des enseignants est organisée au niveau de l'Université à travers les voyages d'études et de la faculté par les conventions de partenariat/échanges avec des institutions nationales et internationales ;
- Les PER ne bénéficient pas encore d'un appui spécifique de la formation pour leurs activités de recherche et pour les voyages en dehors des voyages d'études ;
- Il n'y a pas de responsable qualité nommé pour la formation ;
- Les suggestions suivantes ont été formulées :

- Améliorer le recrutement d'étudiants pour plus de rentabilité
- Mutualiser le maximum d'enseignements avec d'autres formations vu la faiblesse des effectifs ;
- Impliquer le plus de PER dans le processus de sélection et dans les délibérations ;
- Reconsidérer les critères de sélection de certains étudiants qui proviennent en particulier des facultés de sciences ;
- Créer un cadre de concertation regroupant tous les enseignants (exemple : comité pédagogique élargi) ;
- Améliorer le taux de réussite par la réalisation de plus de TP/TD et une meilleure formulation des questions d'évaluation ;
- Élaborer tous les syllabi et les partager avec les apprenants ;
- Faire la promotion du programme de formation à travers les canaux existants ;

1.1.3. Entretien avec le Personnel administratif, technique et de service

Cette réunion s'est déroulée de 13H27mn à 13H 52mn et a vu la participation de Monsieur Ousmane NDIAYE technicien de laboratoire de parasitologie de la FMPO, et de l'assistante du Master et du service Véronique MENDY (liste en Annexe 4). Le service comporte deux techniciens de laboratoire et deux secrétaires en tout. La rencontre a permis de noter que :

- Les PATS sont engagés et participent activement aux différentes étapes de mise en œuvre de la formation ;
- Le processus de sélection des candidats commence par le traitement des dossiers déposés sur la plateforme d'admission et d'équivalence logée au niveau de la direction des Affaires Pédagogiques (DAP) au Rectorat ;
- Une authentification des diplômes y est effectuée ;
- Les dossiers éligibles sont ensuite envoyés au secrétariat de la formation pour une étude et une sélection par le comité pédagogique ;
- La sélection se fait grâce à une grille préétablie ;
- La liste des candidats retenus est ensuite envoyée à la scolarité pour finaliser le processus d'inscription ;

- L'autorisation d'inscription est ensuite envoyée aux candidats sélectionnés pour une pré-inscription en ligne comprenant le renseignement d'informations personnelles, la visite médicale et le quitus de la BU ;
- La gestion des inscriptions se fait sur une plateforme qui permet d'assurer une digitalisation complète du processus et un meilleur suivi des étudiants ;
- Le règlement des frais se fait au niveau d'une banque de la place sur un numéro dédié ;
- Des facilités sont faites avec un paiement par moratoires avant les examens ;
- Une carte d'étudiant numérisée est ensuite délivrée à chaque étudiant ;
- Les délibérations se font actuellement selon la même logique de dématérialisation sur une plateforme dédiée ;
- Les relevés de notes sont délivrés et les réclamations prises en compte ;
- Une attestation de réussite et un diplôme sont délivrés à la fin de la formation aux étudiants qui ont soutenu leur mémoire après présentation d'une attestation de correction ;
- Des attestations de non délivrance de diplôme sont aussi délivrées au besoin en attendant la disponibilité des diplômes ;
- L'assistante administrative de la formation assure le secrétariat de la formation et joue un rôle clé dans la communication avec les autres services administratifs et pédagogiques de l'UCAD et de la FMPO. Elle participe à toutes les réunions du comité pédagogique. Toutefois, sa fonction d'assistante de la formation du Master n'est pas formalisée par un acte administratif. Une rémunération supplémentaire n'est pas octroyée pour ce travail qui fait partie de ses activités quotidiennes ;
- Elle s'occupe des demandes d'inscription, des attestations de prise de sujets de mémoires, de la saisie des notes, de la gestion des informations, de l'envoi des programmes d'enseignement, de l'établissement des listes des étudiants, de la communication avec les étudiants, du suivi des enseignements par l'envoi de rappels aux enseignants et des commandes de réactifs et de matériel pour la formation ;
- Les PATS impliqués dans la formation sont globalement satisfaits de leur traitement au niveau de l'UCAD, mais souhaiteraient bénéficier d'une motivation supplémentaire de la formation ;

- Ils se sentent valorisés et responsabilisés par le programme ;
- En dehors de la scolarité qui exprime un besoin de recrutement de 1 à 2 PATS, le personnel est jugé en nombre suffisant ;
- La formation prend en charge tous les besoins en matériel et fournitures de bureautique nécessaires pour un bon déroulement des activités ;
- Les infrastructures administratives, notamment les bureaux sont en nombre suffisant pour le PATS.

1.1.4. Entretien avec les étudiants

Cet entretien s'est déroulé de 13H 52mn à 14H 30min. Le groupe d'étudiants qui a participé à cette rencontre était composé de sept (07) étudiants dont quatre (quatre) de sexe féminin, titulaires d'un diplôme de docteur en médecine ou de Docteur en pharmacie, une étudiante titulaire d'une licence de la faculté des sciences et technique de l'UCAD et une technicienne supérieure ayant une grande expérience de laboratoire de sante public (voir liste en Annexe 5). L'entretien a permis de noter les principaux points suivants :

- L'information sur l'existence de la formation a été obtenue par plusieurs canaux tels que les réseaux sociaux, le service, l'affichage, des collègues par le biais de la bouche à oreille ;
- Les années académiques se déroulent normalement ;
- Les étudiants ne rencontrent pas de difficultés au niveau administratif en ce qui concerne leur inscription à la scolarité.
- Les enseignements sont régulièrement programmés et les emplois du temps globalement respectés ;
- Le PER effectue les enseignements introductifs surtout en M1, puis initie les étudiants à l'élaboration de cours dans le cadre de la pédagogie de classe inversée ;
- La diversité des centres d'intérêt des PER est très enrichissante ;
- Le PER est disponible et très accessible ;
- Le syllabus de la formation est partagé, mais pas les syllabus des UE ;
- L'évaluation des enseignements par les apprenants n'est pas systématique. Un seul enseignant l'a organisé à travers des formulaires avec des questionnaires version papier;

- Pas de feedback aux apprenants des analyses et des décisions d'amélioration prises après l'évaluation des enseignements ;
- Les stages se déroulent bien avec une bonne intégration dans les équipes ;
- Les apprenants disposent d'un cahier de stage dans lequel sont consignés les objectifs de stage à atteindre. L'atteinte de ces objectifs est attestée et validée par les responsables sur les différents sites de stage
- Les étudiants sont initiés à la recherche bibliographique et utilisent Pubmed/Medline, Google scholar. L'accès aux bases de données telles que Sciences direct ou Hinari est effectif ;
- L'accès au wifi est gratuit dans l'espace de formation ;
- Les maquettes sont mises à la disposition des étudiants ;
- Les amphis de rentrée ne sont pas organisés, mais plutôt une prise de contact en début d'année ;
- Les supports pédagogiques sont distribués aux étudiants ;
- Les étudiants sont bien disposés à faire les cours en ligne ;
- Les activités d'auto-évaluation ne sont pas effectives ;
- Les évaluations sont effectives par QCM, QROC et questions ouvertes ;
- Pas de traitement de faveur, l'équité est préservée ;
- Les corrections des évaluations ne sont pas systématiquement partagées ou affichées ;
- Les réclamations de vérification des notes des évaluations sont toujours satisfaites ;
- Les sites de stage sont suffisants au vu des faibles effectifs actuels des étudiants. Ils sont très pratiques et réalisés dans les hôpitaux et à la FMPO ;
- La limite du plateau technique est réelle surtout pour la biologie moléculaire, mais la majorité des techniques de routine sont disponibles et réalisées par les apprenants ;
- Le temps consacré aux TP est jugé insuffisant pour certains enseignements ;
- Les étudiants désignent leurs responsables qui sont leurs interlocuteurs avec le PER et l'administration. Ceux-ci participent aux principales réunions auxquelles les associe l'administration ;
- La participation des apprenants aux activités du comité pédagogique n'est pas effective ;

- Les étudiants participent volontiers à d'autres enseignements complémentaires tels que les MOOC, les cours de l'Institut Pasteur ;
- La communication interne est efficace et se fait à travers un mailing List, Google drive et un groupe WhatsApp ;
- La secrétaire de la formation et le responsable des étudiants partagent les informations régulièrement en groupe ou individuellement, l'affichage est très peu utilisé ;
- L'administration et le PER accompagnent suffisamment les étudiants pour leur insertion par des lettres de recommandation, l'implication dans des projets de recherche ou de publications, un accompagnement pour des vacances en laboratoire, des appuis pour des grants ;
- La mobilité est facilitée et accompagnée ;
- Il n'y a pas de base et de mise en réseau des alumni. Les étudiants ne connaissent pas leurs anciens ;
- Les étudiants souhaitent plus d'accompagnement de l'UCAD en particulier pour l'approvisionnement en réactifs et intrants ;

1.1.5. Visite des laboratoires

1.1.5.1. Visite du laboratoire polyvalent de l'Hôpital d'enfant Albert Royer (HEAR)

La visite des laboratoires s'est déroulée après la pause déjeuner. Elle a démarré par le laboratoire polyvalent de HEAR de 15H40mn à 15H45mn. Ce laboratoire est dirigé par le Pr Babacar Faye coordonnateur de la formation. Il réalise en plus des analyses de routine de parasitologie, d'autres explorations de biochimie, hématologie, biologie moléculaire et bactériologie. Il est logé dans un bâtiment nouvellement construit et comporte des équipements neufs. Il est composé d'une salle d'accueil spacieuse avec 3 salles de prélèvement, une unité de garde pour le feu continu, des toilettes pour les patients et les malades.

L'unité de garde assure des explorations 24H/24H pour les patients de l'HEAR et du CHNU de FANN. On y trouve du matériel pour la réalisation des gouttes épaisses, un automate de biochimie, un automate d'hématologie, une salle de préparation des milieux de culture, un autoclave, trois congélateurs -80C et un congélateur -20C.

L'unité de parasitologie comporte un espace pour l'analyse parasitologique des selles, une paillasse pour la recherche de parasites sanguicoles avec des microscopes à écrans. On y trouve aussi des autoclaves.

L'unité de biologie moléculaire comporte deux appareils de PCR Quant Studio 7PRO et 2 hottes.

L'unité de bactériologie est très bien équipée par un partenariat avec Bio-Mérieux dans le cadre d'un projet de recherche.

On trouve aussi une salle de cours d'une dizaine de places. Chaque unité comprend des vestiaires séparés et des toilettes séparés aussi hommes et femmes.

Les principales observations faites au cours de cette visite sont les suivantes :

- Les conditions de stage dans ce laboratoire sont globalement satisfaisantes, mais nécessitent d'être sensiblement améliorées notamment en termes d'équipements pour la parasitologie ;
- La validation des stages est basée sur la ponctualité, l'assiduité, le comportement et l'atteinte des objectifs de stage consignés dans le cahier de stage de l'étudiant.
- Ce site de stage présente un fort potentiel de développement de l'activité de formation avec l'utilisation de la plateforme de biologie moléculaire ;
- La présence des autres disciplines dans le même environnement offre des possibilités d'enrichissement mutuel prometteuses.

1.1.5.2. Visite du laboratoire de parasitologie mycologie de la FMPO

Il a été visité de 16H 20mn à 17H 10 mn. Situé au 3^e étage du bâtiment qui abrite aussi les laboratoires de physiologie et de santé publique, il constitue le site principal de la formation. Il comporte les bureaux du PER, la salle de cours du master et les différentes unités de parasitologie-mycologie et biologie moléculaire pour la recherche et les enseignements pratiques.

L'unité de mycologie comprend comporte plusieurs équipements dont :

- Des incubateurs pour la culture cellulaire et la culture fongique permettant la culture et l'identification de différentes espèces de mycétomes dont 2 nouvelles espèces ;
- Un Vitek 2 installé au CHNU de Fann ;

- Des hottes

L'unité de biologie moléculaire comporte :

- Un séquenceur,
- Deux thermocycleurs
- Trois automates de RT-PCR 7500
- Une hotte avec système d'aspiration
- Des bains Marie

L'unité de parasitologie comporte :

- Des paillasse de coloration aux normes ;
- Une salle de microscopie pour les TP avec près d'une vingtaine de microscopes dont % microscopes calibrés dotés d'écrans, 7 microscopes classiques, 2 microscopes inversés.
- Un LAMP

Le laboratoire abrite le bureau du coordonnateur, le secrétariat de la formation et les bureaux des PER dont les responsables des différentes unités. Sur le plan sécuritaire, le laboratoire a 3 extincteurs dont le dernier contrôle n'est pas date, une sortie de secours, mais pas des bouches à incendies visibles. Cependant, des bouches à incendie sont notes au rez de chaussée du bâtiment.

Les principales observations faites au cours de cette visite sont les suivantes :

- Les étudiants sont bien intégrés dans les équipes et ont une activité pratique.
- Les encadreurs sont motivés et très engagés dans la formation.
- Les conditions d'enseignement pratique dans ce laboratoire sont globalement satisfaisantes, mais nécessitent d'être sensiblement améliorées notamment en termes d'équipements. Les responsables des laboratoires d'accueil rencontrés par l'équipe d'évaluateurs ont été très attentifs à la nécessité d'améliorer les conditions de formation des étudiants et la collaboration avec les autres laboratoires de la FMPO qui constituent un écosystème favorable à un bon épanouissement des équipes.

1.1.6. Visite des locaux administratifs et pédagogiques de la formation

En dehors des infrastructures administratives et pédagogiques propres de la formation logée dans le laboratoire de parasitologie de la FMPO. La formation dispose des

locaux et services communs à toutes les formations de la faculté que nous avons visités à d'autres occasions. Ceux-ci comprennent :

- **Des locaux administratifs** spacieux, bien aérés et suffisamment équipés pour les missions qui leurs sont assignées. Ils sont mutualisés avec les services en charges de l'enseignement de médecine générale et de pharmacie. Le bureau des programmes spécialisés qui y est logée s'occupe des masters, DES, DU et licences professionnelles. Il est géré par une cheffe de bureau et 3 secrétaires. Il accompagne les activités de 60 formations suivies depuis les dépôts des dossiers d'admission sur la plateforme jusqu'à la délivrance du diplôme. Ce bureau travaille en étroite collaboration avec l'assistante de la formation. Tout le dispositif est digitalisé.
- **Le bureau des examens** fonctionne indépendamment et s'occupe de tout le processus des évaluations.
- **Les espaces pédagogiques** sont adaptés aux effectifs actuels mais seront insuffisants en cas de montée en puissance. La connexion internet est disponible dans ces différents espaces. Par ailleurs les blocs sanitaires sont mutualisés avec les étudiants des autres formations et en nombre insuffisant. Ces blocs sanitaires manquent de pictogrammes pour indiquer les toilettes pour homme et celles pour femmes.
- **Le centre de ressources documentaires** de la FMPO est situé au troisième étage du bloc des laboratoires de Médecine qui a un ascenseur fonctionnel. Il est suffisamment fourni en documents dans divers domaines de la pharmacie et de la médecine. En dehors de ce centre, les étudiants disposent des services de la bibliothèque centrale universitaire qui a un rayon sciences médicales bien fourni. Les documents peuvent être consultés sur place ou faire l'objet d'un prêt pour une durée limitée. Les ressources documentaires propres à la formation sont pour le moment disposées au niveau du laboratoire d'hématologie de l'UCAD. Toutefois, bien que la connexion wifi soit disponible, les étudiants n'ont pas accès aux ressources numériques spécialisées (Hinari, Elsevier, etc.) faute de codes d'accès.
- La FMPO dispose de plusieurs espaces aménagés pour la détente et la restauration des étudiants. Cependant, les toilettes aux normes avec séparation des étudiants selon le sexe sont insuffisantes.

1.1.7. Synthèse et restitution orale des conclusions de la journée d'activités

A la fin de la journée, une réunion de synthèse qui a duré de 17h 15min à 17h 30 min a permis de faire le point sur les différentes activités de la journée. Elle a permis à l'équipe des évaluateurs de récapituler les points forts de la formation et les points à améliorer. Une restitution sommaire des premières impressions a ensuite été faite aux membres du Comité de Pilotage présents (voir liste en Annexe 6). Elle a été une occasion pour le Président de l'équipe de remercier le comité de pilotage pour l'accueil avant de revenir sur les différentes étapes de la visite et les activités menées durant la journée. Enfin, les principaux points forts et points à améliorer ont été partagés avec des recommandations et une projection faite sur les prochaines étapes du processus.

1.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite d'évaluation a été facilitée par le décanat, le comité de pilotage et les différentes composantes de la formation, accompagnées par la Direction de la Cellule Assurance Qualité de l'UCAD et le personnel des sites de stage qui ont mis les évaluateurs dans les conditions nécessaires pour un bon déroulement de la mission.

Les activités se sont déroulées dans un respect total de la planification, avec une ambiance cordiale qui a permis des échanges francs et fructueux avec toutes les composantes de la formation bien mobilisées.

Les éléments de preuve complémentaires étaient disponibles.

IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et missions de l'institution
Standard 1.01 : L'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs
Les objectifs et missions de la Faculté de Médecine Pharmacie Odontostomatologie (FMPO) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) sont définis dans la loi et les décrets portant création de l'établissement. Ils ont

été précisés ensuite par la loi sur le statut et le fonctionnement des Universités publiques du Sénégal et le décret fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'UCAD. La formation, la recherche et le service à la communauté sont les principales missions de l'établissement.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 1.02 : L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).

Les besoins de la société et des populations en matière de santé sont bien pris en compte dans les missions de l'établissement à travers cette offre de formation. Les bons résultats engrangés par le système sanitaire dans la lutte contre les maladies parasitaires en générale et le paludisme en particulier, l'illustrent bien. Les préoccupations des malades et des structures sanitaires locales sont prises en charge à travers la recherche, les activités hospitalières du PER et la contribution des étudiants. L'organisation et le fonctionnement de la FMPO prennent en compte les principes de qualité, d'équité et d'efficience contenus dans les lois et règlements en vigueur. Ils s'appuient sur le respect des chartes et réglementations universelles édictées par les autorités sanitaires à l'échelle nationale et internationale.

Appréciation globale du standard : Atteint

Champ d'évaluation 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 2.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Les enseignements du Master de biologie et contrôle des parasites sont régulièrement dispensés depuis l'année universitaire 2009. Les activités sont planifiées et mises en œuvre conformément aux emplois du temps proposés par l'administration.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme d'études vise à former des agents capables de prendre en charge les besoins des populations dans les domaines des soins, de la formation et de la recherche en parasitologie et mycologie. La maquette et le syllabus de la formation sont conformes aux recommandations à l'échelle nationale et sous-régionale avec l'OOAS. Ils sont bien articulés et conformes à la mission et à la planification stratégique de la FMPO et de l'UCAD.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le programme bénéficie des conventions signées par l'UCAD et la FMPO avec des structures du ministère de la santé et de l'action sociale (MSAS), l'Institut Pasteur de Dakar (IPD) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD) qui peuvent offrir des débouchés pour les étudiants. Les PER sont impliqués dans les différentes activités de ces structures et occupent des postes de responsabilité dans leurs laboratoires. C'est ce qui permet d'offrir des formations adaptées tout en contribuant à la réponse aux besoins du milieu de travail.

Appréciation globale du standard : Atteint

Champ d'évaluation 3 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les décisions majeures concernant la formation sur le plan pédagogique, administratif et financier sont partagées et validées dans différentes rencontres de service ou du comité pédagogique du Master. Le coordonnateur du Master, les responsables d'UE, les représentants des PER, des étudiants et des PATS participent à ces rencontres. Les décisions qui sont prises sont consignées dans

des procès-verbaux ou des comptes rendus signés et archivés. Une diffusion est faite par voie de courriel ou de courrier en cas de nécessité. Cependant, La mise en place d'un manuel de procédures au sein de l'établissement permettrait de mieux spécifier les responsabilités et standardiser les procédures.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 3.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le programme enseigné dans le cadre de la formation a été élaboré par l'équipe pédagogique conformément aux documents harmonisés à l'échelle nationale et sous-régionale. Le PER participe à la planification des activités et à leur validation en comité pédagogique. Un *syllabus* du programme a été élaboré avec l'aide de la CPU/UCAD. Cependant, l'organisation de plus de réunions élargies à tous les PER intervenant dans le programme et l'implication des PER dans les activités de délibérations permettront de renforcer la coordination et la mise en œuvre des enseignements.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 3.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin de revoir et d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Le suivi des mesures d'assurance qualité du programme est assuré par le comité Qualité du département de biologie et explorations fonctionnelles de la FMPO. La cellule sectorielle d'Assurance Qualité de la FMPO supervise le programme en relation avec la Direction de la Cellule Interne d'assurance Qualité (DCIAQ) de l'UCAD. Toutes ces instances ont des arrêtés de création. Cependant, l'évaluation des enseignements par les étudiants, est encore insuffisante. Par ailleurs, les résultats des rares évaluations effectuées ne sont pas régulièrement exploités par le comité pédagogique, ni partagés avec les PER afin de revoir et d'adapter l'offre des études. Enfin, les syllabus des UE/EC ne sont pas disponibles et les corrections des évaluations ne sont pas systématiquement partagées.

Appréciation globale du standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 4 : Curriculum et méthodes didactiques
Standard 4.01 : Le programme d'études dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.
La maquette du programme de formation a été élaborée selon les normes du système LMD (Licence-Master-Doctorat) et est conforme aux dispositions harmonisées au niveau national, de l'OOAS et du REESAO. Le programme de formation est divisé en quatre semestres de 30 crédits chacun, soit 120 crédits pour l'ensemble de la formation. Tous les UE et EC ont un syllabus à jour et sont délivrés de manière cohérente tout au long de la formation. Cependant les syllabi ne sont pas, systématiquement partagés avec les étudiants. Appréciation globale du standard : Atteint
Standard 4.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.
Les thèmes, les contenus et les méthodes adoptés dans le programme de formation du Master correspondent aux standards reconnus sur le plan national et international. Les méthodes d'enseignement ont orientation principalement axée sur la recherche avec une forte implication des étudiants (classe inversée, recherche et synthèse bibliographique). Les stages pratiques dans des laboratoires hospitaliers et universitaires préparent les apprenants au marché du travail. Les résultats des recherches servent à la mise à jour des concepts et des méthodes. Les Bonnes Pratiques de Laboratoire, les Normes et Protocoles en vigueur (SOP) sont intégrés dans les enseignements. Le programme, par ses méthodes et le contenu des enseignements, prépare l'étudiant à son intégration dans le marché du travail. Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et du Diplôme sont clairement édictées le décret 2012-115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master. Des attestations de validation des UE sont délivrées pour chaque semestre validé. Le service de la scolarité suit étroitement le traitement des demandes qui est actuellement digitalisé et centralisé au Rectorat. Un dispositif de sécurité et de contrôle rigoureux entoure le processus de délivrance de ces documents.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme réalise des taux de réussite globalement satisfaisants depuis sa création. Ils ont été le plus souvent supérieurs à 70% pour les étudiants réguliers. Cette performance est liée à la mise en place de stratégies d'accompagnement de proximité des apprenants (coaching, mentorat). Les taux faibles de certaines promotions sont dus à la défection des professionnels en cours de parcours. Le recrutement de ces profils dans la formation a été réduit.

Appréciation globale du standard : Atteint

Champ d'évaluation 5 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 5.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue pédagogique et didactique, et aussi qualifié scientifiquement.

Les enseignements sont assurés par un corps d'enseignants compétents et qualifiés. Il est composé en grande majorité de professeurs titulaires et assimilés (80%) disposant d'une expérience et de compétences avérées sur le plan pédagogique et didactique. Ce PER est très engagé dans les projets de recherche compétitifs et à travers des réseaux de chercheurs nationaux et internationaux.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 5.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les charges horaires du PER respectent les dispositions réglementaires de la loi 81/59 du 09 Novembre 1981 modifiée portant statut du personnel enseignant des Universités. Les enseignants - chercheurs assurent aussi leurs fonctions de recherche, d'administration et de service à la communauté en fonction des engagements de chacun d'eux. La planification des enseignements prend en compte ces différentes activités et permet un bon déroulement de la formation avec le respect des quantum horaires.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 5.03 : La mobilité du PER est possible.

La mobilité des PER participant au programme est possible et organisée à l'échelle de la Faculté et de l'UCAD. Les enseignants de la formation participent aux activités pédagogiques des institutions partenaires dans le cadre de la mobilité organisée par la CODES, la CADMEF et la CIDMEF. Ils effectuent régulièrement des stages de renforcement de capacité lors des voyages d'études et d'autres séjours dans des universités et hôpitaux à l'étranger.

Appréciation globale du standard : Atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont clairement définies par l'arrêté relatif au Master d'hématologie biologique. Tout candidat remplissant les conditions suivantes est éligible :

- Titulaire d'un diplôme d'État de docteur en pharmacie, en médecine, en odontologie ;
- Titulaire d'un diplôme de licence en sciences biologiques de l'UCAD ou équivalent ;

Les conditions d'admission sont accessibles sur le site de l'UCAD et sous forme

de dépliant et affiches. La sélection se fait par étude de dossier.
Appréciation globale du standard : Atteint
Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.
Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.
Les conditions d'admission sont basées sur des critères de performance sans aucune discrimination de genre conformément aux dispositions établies par la réglementation au niveau national. Aucune mesure formalisée par des textes de l'Université et de la FMPO n'est prise pour garantir une égalité des chances tout au long du cursus. Le programme n'a pas encore reçu un étudiant en situation de handicap moteur. En outre, l'UCAD dispose d'une Direction de la vie universitaire et du Service à la communauté (DVUSC) qui accompagne ces étudiants. Cependant, les dispositions prises sur le plan des infrastructures, pour favoriser notamment la mobilité des apprenants et du personnel en situation de handicap étaient encore insuffisantes au moment de l'évaluation. La non fonctionnalité de l'ascenseur menant au laboratoire est une limite importante pour les personnes dans cette situation.
Appréciation globale du standard : Non Atteint
Standard 6.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.
La mobilité des étudiant(e)s est possible. L'organisation des enseignements est faite pour favoriser cette mobilité. Elle est favorisée tout au long de la formation, mais se fait surtout durant la préparation du mémoire de Master pour les étudiants qui souhaitent effectuer leurs travaux au niveau des institutions partenaires dans d'autres pays. Les accords interuniversitaires établies dans le cadre du système LMD et de la coopération au niveau national et international l'ont rendu possible.
Appréciation globale du standard : Atteint
Standard 6.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.
L'encadrement des étudiants est assuré par un PER expérimenté et qualifié dans les différents domaines de la formation. La disponibilité et l'accessibilité du PER facilite beaucoup les enseignements pratiques et théoriques. L'adoption du

modèle de la classe inversée permet aux apprenants de renforcer leurs aptitudes pédagogiques. Les nombreux sites de stages et les activités de recherche sur le terrain rendent facile la formation pratique. Un dispositif d'accompagnement personnalisé a été mis en place avec la désignation d'un directeur de mémoire pour chaque étudiant. Les étudiants bénéficient des orientations et conseils nécessaires dans leur prise de décision.

Appréciation globale de l'objectif : Atteint

Standard 6.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme facilite l'insertion de ses diplômés par diverses mesures telles que l'accompagnement des étudiants ou *alumni* par la délivrance de lettres de recommandation pour leurs stages ou demandes d'emploi. Ceux qui souhaitent poursuivre leurs études pour un PhD sont accompagnés pour leur inscription à l'École doctorale. Ils sont aussi impliqués dans les projets de recherche et conseillés sur les thématiques de recherche ou les secteurs professionnels porteurs. La FMPO dispose d'une politique d'insertion avec la mise en place d'un bureau de liaison chargé d'accompagner ses diplômés.

Appréciation globale de l'objectif : Atteint

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 7.01. Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

L'origine des ressources financières du programme provient surtout des projets de recherche et des droits d'inscription pédagogiques des étudiants. Ces ressources sont suffisantes et mobilisables sur le court et moyen terme. La FMPO dispose d'infrastructures et d'équipements propres, utilisées par les différents programmes. La participation de différentes équipes au tronc commun permet de mutualiser les infrastructures et le matériel de chacune d'elles. Les conventions signées avec de nombreuses institutions permettent au programme de disposer de sites de stage sécurisés. Les laboratoires bénéficient des équipements des projets de recherche dont certains sont de pointe. Cependant, le programme doit travailler à augmenter les effectifs des étudiants recrutés pour améliorer les

ressources propres et lui permettre de faire face aux achats d'intrants pour les TP. Cela lui permettra de renouveler et de renforcer les équipements des laboratoires.

Appréciation globale de l'objectif : Atteint

V. Points forts du programme

Comme points forts du programme de formation nous pouvons citer :

- L'ancrage au sein du cadre institutionnel de la FMPO/UCAD avec une notoriété et un grand rayonnement au niveau national et international
- La pertinence de l'offre et sa cohérence avec les missions de l'institution ;
- Le besoin actuel de compétences dans ce domaine à l'échelle nationale et internationale ;
- La disponibilité d'un cadre pédagogique et administratif adéquat pour un bon déroulement du programme selon les normes du système LMD ;
- La digitalisation de plusieurs procédures administratives et pédagogiques ;
- L'existence formalisée de plusieurs instruments d'Assurance Qualité ;
- La révision périodique des maquettes des enseignements ;
- L'engagement d'un personnel (PER, PATS) expérimenté et compétent ;
- L'adoption de méthodes pédagogiques innovantes, impliquant les apprenants ;
- L'implication effective des étudiants dans les activités de formation et de recherche ;
- La collaboration effective avec le Ministère de la santé et ses structures ;
- L'accompagnement des diplômés pour leur insertion dans le marché du travail ;
- L'ouverture sur l'international par l'accueil de nombreux étudiants étrangers ;
- La disponibilité d'une connexion wifi pour le PER et les étudiants ;
- L'existence de laboratoires de stage et de TP bien équipé pour la formation pratique.

VI. Points à améliorer

- Parmi les éléments du programme de formation qui feront l'objet de mesures de remédiation nous avons identifié :
- La promotion insuffisante du Master ;
- La faible ouverture de la formation vers d'autres professions que l'enseignement et la recherche ;
- L'insuffisance du recours à des experts extérieurs à l'UCAD pour la formation des étudiants ;
- L'absence de syllabi d'UE/EC ;
- Non implication de tous les PER dans les activités de coordination et d'évaluation pédagogique ;
- L'implication insuffisante des étudiants dans les instances de gouvernance comme le comité pédagogique ;
- L'absence de partage systématique des corrections des épreuves d'évaluations ;
- L'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants avec feed-back aux PER dans le cadre de l'approche qualité ;
- La prise en compte insuffisante des spécificités des personnes à mobilité réduite dans l'aménagement des infrastructures de stages et la panne de l'ascenseur ;

VII. Appréciations générales

Toutes les étapes de l'agenda de la visite ont été effectuées. La collaboration des PER, des PATS et des étudiants a été effective tout au long du processus.

Le programme du Master de biologie et contrôle des parasites de la FMPO/UCAD est pertinent, globalement bien conçu, mis en œuvre selon les dispositions réglementaires et pratiques permettant d'assurer une formation de qualité. C'est une formation qui offre des compétences diversifiées et ouverte surtout sur la recherche et l'enseignement. Elle dispose d'un potentiel en termes de débouchés et d'élargissement sur les professions hospitalière et industrielles

En plus de l'engagement des PER et des étudiants pour l'atteinte des objectifs, nous notons une forte implication de l'administration de la FMPO dans l'accompagnement de cette formation.

VIII. Recommandations à l'établissement

- Renforcer les équipements des laboratoires de la faculté pour un meilleur déroulement des travaux pratiques des étudiants ;
- Mettre en place une animalerie pour la recherche ;
- Améliorer le dispositif et équipements visant à faciliter la mobilité des personnes vivant avec un handicap moteur ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des activités des différentes instances chargées de la qualité ;
- Réaliser régulièrement des évaluations des enseignements par les étudiants avec un retour au PER ;
- Signer ou mettre à jour les conventions avec les institutions partenaires pour faciliter les stages et l'insertion des alumni.

IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Les recommandations suivantes sont adressées à l'ANAQ-Sup :

- Augmenter le nombre de jours pour permettre une meilleure concertation in-situ entre les évaluateurs et planifier la visite sur site en deux (02) jours ;
- Améliorer la communication en amont de l'évaluation, afin de permettre aux évaluateurs de disposer de plus de temps pour l'étude des différents documents et pour l'organisation des déplacements ;
- Prendre en compte le travail de rédaction du rapport dans la rémunération des évaluateurs notamment du président ;
- Autoriser la réactualisation des rapports d'évaluation interne lorsque c'est nécessaire.

X. Proposition de décision

Sur la base de tous les éléments évoqués ci-dessus et de l'analyse des forces et éléments à améliorer nous donnons un avis favorable pour l'**accréditation** de la formation **du Master de Biologie et Contrôle des Parasites** du Département Biologie Médicale et Explorations Fonctionnelles de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie (FMPO) de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD) de Dakar.